



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

16793-F

Distr.  
LIMITEE

IPCT. 60 (SPEC.)  
9 Mai 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ORIGINAL: FRANCAIS

Réunion d'experts sur les petites et  
moyennes entreprises y compris  
les coopératives

Harare, Zimbabwe, 7-10 juin 1988

**LE ROLE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES  
DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE\***

Note introductive

par

J. Libert  
Consultant de l'ONUDI

351

---

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI.

## S O M M A I R E

I.	<u>INTRODUCTION</u>	2
II.	<u>TRAITS PRINCIPAUX DE LA PROBLEMATIQUE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES</u>	3
	1. Difficulté des définitions et des délimitations	3
	2. Spécificité et caractéristiques de la P.M.E.	6
	3. Les handicaps des P.M.E.	7
III.	<u>LE ROLE DES P.M.E. DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</u>	12
	1. Contribution à la réalisation des objectifs du développement	12
	2. L'emploi	13
	3. L'épargne intérieure	14
	4. La participation des populations	15
	5. Domaines d'action des P.M.E.	17
	6. Le rôle mobilisateur et multiplicateur des P.M.E. dans le développement rural	18
	7. Les P.M.E., ossature nécessaire du quadrillage économique	20
IV.	<u>CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES P.M.E. DANS LES P.V.D.</u>	22
	1. Un environnement porteur	22
	2. Importance des structures socio-professionnelles	23
	3. Le comportement des pouvoirs publics	25
	4. Les infrastructures	27
	5. Nécessité d'identifier concrètement les freins et les obstacles	28
	6. Encourager des auto-analyses locales simples	29
V.	<u>CONDITIONS ET POSSIBILITES DE COOPERATION ENTRE P.M.E. DES PAYS INDUSTRIALISES ET DES PAYS EN DEVELOPPEMENT</u>	31

## I. Introduction

Le but de la présente note introductive n'est pas de proposer une étude théorique mais bien de suggérer un canevas de réflexion aussi opérationnel que possible qui devrait permettre, au cours des discussions à intervenir, de mettre en lumière un certain nombre d'éléments pouvant servir de base à des propositions concrètes en vue d'élargir le rôle que les P.M.E. devraient jouer dans le processus de développement.

La littérature concernant les P.M.E. est particulièrement abondante. Innombrables ont été les Congrès, Rencontres, Programmes d'action, etc... qui ont pris comme thème les entreprises de dimensions modestes. Les expériences, positives et négatives des P.M.E., tant dans les pays industrialisés que dans les P.V.D., ont apporté nombre d'enseignements utiles.

Il serait sans doute vain de consacrer trop d'efforts à l'approche théorique, laquelle a déjà été considérablement explorée, mais il conviendrait plutôt de polariser l'attention, d'une part, sur les spécificités des P.M.E. et le rôle moteur particulier que ces entreprises sont à même d'exercer dans le processus cumulatif de développement et, d'autre part, sur les conditions que ces entreprises réclament pour pouvoir éclore et se renforcer en vue de rencontrer au fur et à mesure de leur apparition, et par un mécanisme en quelque sorte de génération spontanée, les besoins du tissu économique.

Cette note introductive s'efforce de faire une synthèse sommaire des éléments principaux de cette problématique.

Son objectif est de contribuer à dégager un large consensus conceptuel à partir duquel l'on pourrait définir des priorités et délimiter un petit nombre de questions pratiques à examiner au niveau des experts en vue d'orienter les discussions au cours de la Consultation sur des points concrets, de manière à déboucher sur des recommandations d'action aussi précises et réalistes que possible.

## II. TRAITS PRINCIPAUX DE LA PROBLEMATIQUE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

### II.1. Difficulté des définitions et des délimitations

Il convient de relever en premier lieu que, pour la plupart des spécialistes, il n'existe pas de définition simple et unique de la P.M.E. Les législations nationales les concernant, qui ont été mises en place dans certains pays, ont adopté des définitions dont le but était de permettre l'application à certains types d'activité de telle ou telle disposition légale eu égard essentiellement au contexte économique national, ce qui donne une diversité considérable de critères retenus pour la définition. S'il s'agit de critères de personnel occupé, ils seront très différents suivant les structures et la taille de l'économie du pays considéré; ils établiront une distinction fort arbitraire vers le bas pour délimiter un seuil minimum pour distinguer l'activité artisanale de la petite entreprise et vers le haut pour établir le seuil à partir duquel une entreprise n'est théoriquement plus moyenne et doit être considérée comme grande.

Les critères fondés sur le chiffre d'affaires ou sur le capital propre ne donnent pas non plus de base valable pour cerner le concept de manière générale pour une approche du rôle des P.M.E. dans le développement.

Il semble bien dès lors que, sans aller nécessairement jusqu'à considérer, comme certains auteurs l'ont avancé, que les définitions varient selon l'objectif de la personne qui propose la définition, il faille considérer que les définitions appliquées sont en fait avancées pour les besoins d'une politique déterminée voulue par les autorités, que ce soit sur le plan de la législation économique ou sociale.

Plus intéressant pour l'objet de notre réflexion sont les recherches qui, constatant la difficulté, voire l'impossibilité, de recourir à des critères quantitatifs, s'efforcent d'aborder en quelque sorte par l'intérieur la réalité de la petite entreprise, ce qui montre immédiatement la complexité même de cet univers des P.M.E.

En effet, lorsqu'on considère le dynamisme interne d'une entreprise, sa politique de marché, sa stratégie, ses investissements, sa faculté d'adaptation, sa vulnérabilité, on mesure l'insuffisance des trois critères quantitatifs habituellement utilisés et combien les délimitations apparaissent éloignées des situations réelles.

D'aucuns retiennent dès lors pour définir les P.M.E. des critères qualitatifs, qui reposent sur l'observation de certains traits qui, à leurs yeux, distinguent les P.M.E. des entreprises de taille plus grande : la direction est indépendante, un seul homme s'identifiant à l'entreprise, l'entreprise a un caractère personnalisé, l'entrepreneur traite directement avec les tiers, la complexité de la gestion est limitée. Même si ces critères ne résistent guère à une analyse poussée, des petites entreprises pouvant se trouver dans des situations différentes, ils ont le mérite de mettre en lumière le fait que, puisque le concept de P.M.E. ne se laisse pas à l'évidence enfermer dans des carcans théoriques rigoureux, c'est qu'il recouvre une réalité vivante, complexe, mouvante et multiforme, mais aussi dynamique et infiniment malléable et adaptable.

Ces caractéristiques de la P.M.E. sont d'ailleurs traduites dans bien des cas par l'existence de formes juridiques diverses que revêtent ces entreprises, par des structures particulières d'organisation et de relations entre la propriété et la gestion.

D'autres questions théoriques ont été soulevées dans le contexte de la définition du concept, notamment 1) celle de la distinction entre l'artisanat et le secteur des P.M.E. et 2) celle de savoir si la notion et l'étude des P.M.E. peuvent s'appliquer ou non à tous les secteurs de l'activité économique.

A cet égard également, il paraît souhaitable de résister à des tentations trop cartésiennes et voir la réalité telle qu'elle se présente et telle qu'elle a existé dans le déroulement historique du développement et de l'industrialisation. Il serait simpliste et caricatural de rappeler que les entreprises géantes d'aujourd'hui ont débuté comme des initiatives artisanales ou des petites entreprises. Il est

clair cependant que le processus déclenché par la volonté d'un individu "d'entreprendre" voit souvent s'opérer un glissement progressif de l'unité de production individuelle ou familiale au départ vers une unité plus grande, qui conservera pendant un temps les caractéristiques premières ou en tout cas n'y renoncera que peu à peu. Les frontières sont éminemment floues et partant leur détermination subjective, voire arbitraire.

Il semble dès lors que, dans l'étude du rôle des P.M.E. dans le développement, il serait opportun d'embrasser toutes les formes d'activités "petites et moyennes", qu'elles relèvent de ce qu'on désigne traditionnellement sous les termes de l'artisanat ou du secteur des petites et moyennes entreprises, quels que soient les cadres juridiques adoptés, en ce compris les entreprises résultant de diverses formes d'associations, de groupements et de coopératives.

C'est d'ailleurs l'optique qui a été préconisée par la Commission économique européenne lors de l'Année européenne des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en 1983.

La deuxième question évoquée ne laisse pas de surprendre. L'expérience ancienne et récente des mécanismes du développement a mis en évidence l'interpénétration profonde des secteurs d'activité, tout spécialement du secteur agricole au sens large, des services et de l'industrie, et il n'apparaît guère de raison d'appliquer en la matière des cloisonnements théoriques, même si, par la force des choses, des différences existent dans la nature des problèmes à rencontrer.

Que l'artisanat et les P.M.E. soient présents et jouent un rôle actif et souvent primordial dans toutes les structures économiques, c'est une constatation évidente. C'est ainsi que plus de 90 % de toutes les entreprises de la Communauté économique européenne relèvent de l'artisanat et du secteur des petites et moyennes entreprises.

## II.2. Spécificité et caractéristiques de la P.M.E.

Si, comme rappelé ci-avant, les efforts en vue de proposer une définition à usage général des P.M.E. se sont révélés peu satisfaisants, il n'en reste pas moins que, de manière empirique, le concept est aujourd'hui universellement présent, bien plus donc par une perception en quelque sorte "physique" du phénomène que par son approche théorique. On peut presque dire que, en réalité, "on sent" la différence entre la P.M.E. et l'entreprise plus grande plutôt que de pouvoir l'expliquer rigoureusement.

Dans le chef de chacun en effet, chercheur, décideur, grand public, la taille de l'entreprise, petite ou moyenne, est perçue comme "plus humaine" par rapport à la grande entreprise. On s'accorde donc spontanément à attribuer à la P.M.E. une dimension particulière d'ordre essentiellement qualitatif, immatériel même, un "état d'esprit" qui donne aux P.M.E. leur spécificité propre.

Les traits principaux qui traduisent cette spécificité sont souvent résumés par les éléments suivants :

- un mode de gestion simple, personnalisé, excluant les circuits de décision complexes et dès lors peu mobiles et lents
- un groupe social restreint et uni par un contact humain direct
- le rôle essentiel qu'y jouent le dynamisme et l'imagination
- l'acceptation du risque et de la difficulté.

La P.M.E. apparaît comme le type d'unité d'activité économique où les facteurs humains, professionnels et parfois familiaux sont prépondérants et où la relation personnelle est privilégiée que ce soit au sein de l'entreprise, entre dirigeants et travailleurs, ou vers l'extérieur, clients et fournisseurs.

De l'expérience ancienne et actuelle du développement des pays industrialisés, comme de celle plus récente du développement des P.V.D. - et tout particulièrement de celle des pays parmi ceux-ci qui sont désormais considérés comme les nouveaux pays industrialisés -, les nombreuses études et enquêtes effectuées ont dégagé la conclusion que



les P.M.E. et les entreprises artisanales présentent un certain nombre de caractéristiques qui en font incontestablement des éléments moteurs précieux et irremplaçables de la vie économique.

En se bornant à l'essentiel, retenons parmi ces caractéristiques, largement, pour ne pas dire unanimement, soulignées,

- souplesse et adaptabilité
- contribution au dynamisme et à la concurrence
- propension à créer des emplois
- capacité d'innovation
- accessibilité rapide aux marchés.

C'est à ces caractéristiques que l'on attribue notamment le fait que, dans les pays industrialisés frappés par la crise depuis le début des années 1970, ce sont les petites et moyennes entreprises et l'artisanat qui ont su le mieux préserver leur capacité de s'adapter rapidement à l'évolution des conditions du marché et leur souplesse au niveau de la production. On considère généralement que leur capacité d'innovation est comparativement plus grande que celle de bon nombre de grandes entreprises et que les petites et moyennes entreprises créent plus d'emplois et forment un plus grand nombre de jeunes.

### II.3. Les handicaps des P.M.E.

Aussi précieuses que soient pour le dynamisme des économies les qualités que l'on s'accorde à reconnaître aux P.M.E., ces caractéristiques ont leurs revers qui constituent un certain nombre de handicaps dont on se limitera à relever brièvement les plus significatifs.

Petites équipes entourant le dirigeant, davantage axées sur les activités productives et constituées de personnel souvent formé sur le tas, les P.M.E. souffrent en leur sein d'une absence de fonctions spécialisées. Il en est ainsi plus particulièrement d'un certain nombre de fonctions dont la nécessité est devenue de plus en plus impérieuse comme la comptabilité et la gestion financière, l'étude et la recherche des marchés, etc...

Il en est même parfois ainsi de la fonction de direction elle-même; l'entrepreneur dirigeant, s'il possède les qualifications techniques indispensables, ne dispose pas toujours d'une formation suffisante à la gestion, situation qui peut se révéler difficile et même catastrophique lorsque la taille ou l'activité de l'entreprise augmente.

Un autre handicap de la P.M.E. est sa capacité financière limitée, que ce soit le capital de départ ou les moyens financiers indispensables au fonctionnement de l'entreprise. D'une manière générale, l'accès au financement représente sans doute le moyen essentiel qui trop souvent fait défaut aux P.M.E. Dans bien des cas, un projet de constitution de petite entreprise ne pourra se réaliser si l'entrepreneur ne dispose pas d'une épargne personnelle ou familiale ou s'il ne réussit pas à réunir par ses propres moyens des capitaux auprès de prêteurs dans son entourage immédiat. Le développement de l'entreprise peut également se trouver sérieusement entravé, voire compromis, par l'impossibilité d'obtenir des moyens complémentaires auprès des réseaux financiers publics ou privés.

De nombreux facteurs sont cités à cet égard parmi lesquels une certaine méfiance de la part des organismes financiers, l'incapacité de présenter suffisamment de garanties, parfois en raison même de l'insuffisance de la gestion comptable, les complications des contacts à prendre avec les organismes financiers, de répondre aux conditions administratives réclamées, la distance aussi bien physique que psychologique entre l'entrepreneur et ces organismes, etc...

Sont cités également comme des entraves non négligeables au développement des P.M.E., les difficultés d'accès à l'information dans les multiples domaines où celle-ci s'avère de plus en plus indispensable, ce qui peut se révéler fort dommageable lorsque l'activité de l'entreprise est tributaire de données en évolution rapide comme les fluctuations des marchés, les prix des matières premières, les processus de fabrication, les réglementations administratives et les possibilités de crédit.

L'accès à la technologie représente un autre handicap important cité fréquemment dans les différents travaux en la matière. Certes, parmi les qualités de la P.M.E. on retient généralement la capacité d'innovation technique. D'innombrables brevets et applications sont le fait d'artisans ou de petits chefs d'entreprise dans les pays industrialisés. Il n'empêche que, avec la rapidité de l'évolution technologique, la P.M.E. éprouve en plus en plus de la peine à suivre le rythme parce qu'elle ne dispose pas de moyens financiers ou de personnel qualifié ou encore parce qu'elle éprouve de la difficulté à intégrer certains nouveaux processus dans son système de gestion ou encore tout simplement parce qu'elle n'est pas informée des développements techniques.

Ces divers handicaps, pour se limiter à ceux qui sont considérés comme les plus déterminants, la P.M.E., il faut en être conscient, ne peut, à elle seule, réussir à les surmonter. Ces handicaps sont à compenser par un environnement approprié, lequel cependant doit éviter de mettre en péril ce qui fait la spécificité même des P.M.E. et les qualités irremplaçables qu'elles présentent dans le tissu économique.

Un certain nombre d'écueils sont soulignés à cet égard, en particulier la grande sensibilité des P.M.E. à toute forme d'intervention pouvant être interprétée comme une ingérence étatique ou administrative excessive et l'individualisme des P.M.E., qui complique la mise sur pied d'une organisation socio-professionnelle suffisamment structurée pour apporter, en combinaison avec les autres actions des pouvoirs publics, un certain nombre d'appuis indispensables au développement des petites entreprises. S'y ajoute, en dépit des intérêts considérables que présentent ces arrangements qui sauvegardent l'autonomie de l'entreprise, une relativement faible propension aux formules de groupement ou d'association d'entreprises qui permettent de mettre en commun un certain nombre de fonctions que la petite entreprise ne peut efficacement assurer seule.

Il s'agit donc de réaliser un délicat équilibre entre la nécessité de conserver aux P.M.E. leurs caractères spécifiques et le besoin impérieux qu'elles ont d'un environnement, public et privé, qui leur apporte les diverses formes d'épaulement propres à permettre leur éclosion, leur multiplication et leur développement.

La P.M.E. connaît, en plus des handicaps de gestion, de formation, d'information, d'accès au financement, etc... dont il a été question ci-avant, des moments particulièrement stratégiques où elle doit prendre des décisions et faire des choix déterminants. Il en est ainsi notamment de l'étape cruciale que peut constituer le passage de l'activité artisanale à une forme plus élaborée d'entreprise, avec toutes les contraintes juridiques et organisationnelles en particulier qui en résultent. Il en est ainsi également pour définir à certains moments-clés la politique et l'orientation de l'entreprise : spécialisation ou polyvalence, danger d'une dépendance trop exclusive, que ce soit dans la sous-traitance ou sur les marchés, compatibilité entre la flexibilité considérée souvent comme l'atout majeur de la P.M.E. et une participation dans un processus d'intégration présentant nécessairement certaines rigidités, nécessité de prendre parfois des décisions rapides et profondes pour réagir contre l'essoufflement de la capacité d'innovation ou pour faire face à la vulnérabilité des marchés des produits ou services fournis.

Un autre domaine dans lequel les P.M.E. sont appelées à faire des choix importants, pour lesquels elles ont besoin d'informations et de conseils, est la mise en oeuvre de techniques informatiques dans les diverses fonctions de l'entreprise, l'évolution technologique récente tendant à mettre à portée des petites entreprises des moyens nouveaux et performants tant pour les tâches relevant du processus de fabrication ou de l'exécution des prestations que pour les tâches de gestion, comptables et administratives.

Les études concernant les P.M.E. aussi bien que les rencontres entre représentants des milieux économiques et sociaux et des autorités publiques concernées retiennent comme domaines essentiels d'action en vue d'apporter un appui aux P.M.E. :

- la formation des chefs d'entreprise et des travailleurs
- l'information, le conseil et l'assistance aux P.M.E.
- l'organisation socio-professionnelle
- l'environnement juridique, fiscal et administratif
- l'environnement économique et social
- le soutien financier
- l'association et la coopération horizontale ou verticale.

### III. LE ROLE DES P.M.E. DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### III.1. Contribution à la réalisation des objectifs du développement

Un large accord paraît attribuer aux P.M.E. un certain nombre de qualités dans la réalisation des objectifs du développement : utilisation efficiente des ressources, création d'emplois, mobilisation de l'épargne et des investissements nationaux, formation des cadres et des travailleurs, mise en valeur des potentialités locales, répartition plus équilibrée des revenus et croissance de la production orientée vers les besoins des populations.

D'une manière générale, à la lumière de l'expérience du processus d'industrialisation mis en place dans nombre de P.V.D. et axé sur le modèle dit dualiste - expansion d'une industrie moderne coexistant avec le secteur traditionnel - il apparaît que la mobilisation des facteurs de production ne s'est pas faite de manière aussi satisfaisante que prévu et qu'une des raisons en est le développement insuffisant d'un tissu économique diversifié et à effet multiplicateur, dans lequel la liaison entre les facteurs de production et le développement serait assurée par une large gamme d'unités de taille modeste aussi proches que possible des populations locales.

C'est sans doute à ce fait que l'on peut attribuer plus particulièrement le retard et la lenteur du développement rural qui pèsent lourdement sur nombre de P.V.D., avec toutes les conséquences qui en résultent tant au niveau de la croissance globale qu'à celui de la persistance, voire de l'aggravation, des déséquilibres entre les diverses régions à l'intérieur des pays.

Force est de constater que, dans bien des cas, subsistent dans nombre de P.V.D., de larges parties du territoire qui n'ont participé que fort peu au développement des autres parties, alors qu'elles disposent de ressources humaines et de potentialités qui pourraient être exploitées si un tissu économique approprié se mettait en place. Tel est le cas des périphéries de villes moyennes qui pourraient contribuer davantage, dans toute une série de domaines relevant de l'agro-alimentaire, des activités de petite industrie et des services, au développement d'un pôle de croissance s'élargissant progressivement à partir du centre urbain.

A de nombreux égards, c'est par la multiplication d'initiatives de petites dimensions locales que cet objectif devrait être rencontré.

Il est fréquent, dans les travaux et les recherches en la matière, de chercher à établir des comparaisons, à partir de divers paramètres, tels que l'intensité du capital et la productivité, entre les P.M.E. et les entreprises de dimensions plus grandes. Si ce débat peut fournir d'utiles renseignements sur le plan théorique, il paraît peu opérationnel à l'égard de la dynamique concrète du développement, car il ne prend guère en compte toute une série d'effets indirects difficilement mesurables et qui relèvent notamment des mécanismes qualitatifs de la motivation des individus.

### III.2. L'emploi

Il est un fait souvent souligné que les petites entreprises ont tendance à faire appel à une intensité de capital moindre et sont relativement moins tributaires de la nécessité d'édifier une infrastructure physique. Elles sont en revanche d'une plus grande intensité de main-d'oeuvre, ce qui constitue un élément positif dans une économie souffrant de sous-emploi, même si du point de vue macro-économique il s'agit d'un moindre apport à la croissance globale qu'une activité de plus grande taille où les investissements et l'organisation du travail permettent d'économiser la main-d'oeuvre et d'accroître la productivité. Il faut prendre en compte à cet égard, non seulement l'effet direct de la création d'emplois, mais aussi les effets secondaires générés par la création de revenus et l'impact des interrelations engendrées avec d'autres unités de production.

Le problème de l'emploi dans les P.V.D. paraît bien évidemment réclamer une approche fondamentalement différente de celle appliquée dans les pays industrialisés, bien qu'ici encore il convienne d'avoir à l'esprit la manière dont s'est fait dans le passé le développement dans ces pays, passé qui d'ailleurs n'est pas tellement lointain pour certains pays industrialisés européens.

Comme actuellement dans les P.V.D., on y trouvait, à côté d'un secteur industriel relativement limité et encore assez peu pourvoyeur d'emplois, un large éventail d'activités de tous genres et situées en quelque sorte entre le secteur industriel en voie d'édification et une situation de non-emploi. Il convient de souligner nettement combien cette gamme d'activités

a joué et joue un rôle important, voire primordial, dans tout pays en développement, ces activités non structurées fournissant un grand nombre d'emplois - et partant de revenus - dans toute une série de petites fabrications, de services et de commerces.

C'est en se fondant sur ces activités, dont l'éclosion s'est faite le plus souvent de manière spontanée et à partir des immenses qualités imaginatives, artisanales et entrepreneuriales des populations locales que l'on ne soulignera jamais assez, qu'un tissu structuré de petites et moyennes entreprises devrait progressivement se déployer, lequel pourrait contribuer de manière significative à absorber une main-d'oeuvre croissante dans les zones urbaines et rurales.

### III.3. L'épargne intérieure

La mobilisation de l'épargne intérieure constitue également un aspect important du développement pour lequel il s'avère indispensable de rechercher des voies adaptées à la situation des P.V.D. qui, non seulement ne disposent pas toujours des structures financières appropriées sur le plan local mais dont les populations n'ont guère été amenées à adopter des comportements favorables aux placements productifs de leur épargne, sans parler des montants relativement faibles de celle-ci qui peut amener à ne pas considérer la question avec l'attention qu'elle réclame.

On se trouve en réalité devant deux problèmes de nature différente. Le premier est l'apport de l'épargne nationale au financement du développement; même peu élevé, il constitue un appui fort utile.

Le second est de nature psychologique : comment amorcer et développer dans le chef des populations locales les comportements mobilisateurs de l'épargne, même si celle-ci est singulièrement faible? Sans aller jusqu'à considérer, comme certains économistes du développement, que l'essentiel n'est pas le montant épargné et investi mais l'acquisition des comportements, on ne peut négliger ce dernier aspect, bien au contraire. Il importe certainement au plus haut point de s'interroger de manière pragmatique et



réaliste, sur les attitudes que peuvent avoir à l'égard de l'épargne les populations locales, surtout dans les zones rurales ou semi-rurales. Il ne fait aucun doute que, dans une première phase en tout cas, il y a le plus grand intérêt à ce que la distance entre l'épargnant et l'investisseur soit la plus courte possible, ne serait-ce que pour permettre de franchir le pas - important du point de vue psychologique - entre le stade épargnant-investisseur réuni en une même personne ou une même entité familiale et celui de l'épargnant confiant son épargne à une entité distincte qui va l'investir. Les P.M.E. locales par leur proximité et leur taille modeste, peuvent jouer un rôle important dans ce processus.

Investir dans les P.M.E., soit directement, soit par l'intermédiaire de structures financières locales, peut certainement représenter pour les détenteurs de revenus relativement peu élevés une possibilité d'investir leur épargne personnelle qu'ils n'auraient pu réaliser autrement.

#### III.4. La participation des populations

Un autre aspect primordial du développement, auquel non plus toute l'attention requise ne paraît pas avoir toujours été portée, est la participation des populations locales à la croissance. Cette préoccupation vise tout particulièrement les populations rurales qui représentent une proportion extrêmement importante de la population des P.V.D., se situant dans un grand nombre de ces pays entre 60 et 80 % de celle-ci; elle s'applique également à une partie importante des populations urbaines et suburbaines.

Sans entrer dans la problématique complexe du développement, il est sans doute utile d'avoir à l'esprit un certain nombre de considérations, qui au fil des années se sont imposées à la lumière des expériences vécues dans les P.V.D.

La première est certainement que le développement est un processus multiforme qui ne peut se dérouler de manière satisfaisante que dans la mesure où il déclenche une croissance des diverses composantes de l'ensemble national et contribue à édifier progressivement une économie équilibrée et cohérente, tirant au maximum profit des effets d'entraînement intersectoriels.

La deuxième est que, dans bien des cas, le processus de développement peut se greffer utilement sur le développement rural, celui-ci impliquant la mise en place de tout un réseau d'activités de tous genres et de toutes tailles. On y reviendra plus loin.

Une troisième enfin est que sans une association étroite et consciente des populations aux efforts de développement et aux retombées de celui-ci sous la forme de revenus et de progression du bien-être, il serait vain d'escompter établir un processus de croissance qui, s'alimentant de lui-même, élargira peu à peu la base économique et le tissu d'activités.

C'est dans une large mesure par le biais de la multiplication et du raffermissement des initiatives relevant des entreprises de petites dimensions que cette participation des populations à la croissance peut sans doute se faire le plus efficacement.

Ajoutons-y le fait, non négligeable, que implantées et nées en quelque sorte spontanément au sein même des populations, les entreprises de petites dimensions s'ingénient à rencontrer directement les besoins concrets de la demande locale et nécessairement, le plus souvent, dans des conditions de prix en rapport avec les disponibilités de la demande. Elles sont amenées pour ce faire, on le sait, à utiliser avec une grande rigueur les ressources locales, que ce soit des intrants matériels ou des ressources humaines. Que, dans le contexte qui prévaut généralement dans les P.V.D., il s'agisse bien souvent d'un réel défi, ne fait qu'ajouter au caractère stimulant et formateur à maints égards des petites entreprises. En particulier, dès lors, il convient de souligner dans ce contexte leur rôle irremplaçable dans la diffusion et la répartition des revenus dans les couches les moins favorisées et proportionnellement les plus nombreuses de la population, dans la satisfaction de la demande en biens et services peu onéreux des consommateurs à faible revenu, dans le processus de formation et dans la mise en oeuvre de techniques appropriées et adaptées aux ressources et conditions locales.

### III.5. Domaines d'action des P.M.E.

L'éventail des domaines dans lesquels les P.M.E. sont appelées à intervenir est extrêmement vaste et diversifié; il constitue une matière à la fois mouvante et intimement liée au contexte local. Il couvre toute la gamme des activités traditionnelles mais s'ouvre également de plus en plus aux nombreuses activités entraînées par l'évolution des besoins et des technologies.

La répartition des activités industrielles des P.M.E. dans les P.V.D., si elle est quelque peu différente de celle des entreprises de taille plus élevée, présente aussi souvent des chevauchements avec celle-ci. Une observation assez générale est que les P.M.E. se consacrent à des opérations plus directement liées aux consommateurs, qui se prêtent moins à des fabrications en grande série ou qui répondent à des commandes précises, ou encore portent sur des produits plus accessibles eu égard aux revenus modestes des consommateurs. A l'opposé, en quelque sorte, on trouve des P.M.E. actives dans des domaines très spécialisés, production artisanale et artistique ou fabrication fine de produits à incorporer dans la production de grandes entreprises nationales ou situées à l'étranger (composants électroniques par exemple).

Le domaine de la réparation, de la réhabilitation et de la maintenance industrielle auquel on attache aujourd'hui une importance prioritaire constitue un large champ d'action où l'intervention des P.M.E. devrait s'élargir considérablement, le même d'ailleurs que celui des énergies renouvelables.

Les services ont été de tout temps le domaine d'élection des initiatives de petites dimensions, qu'il s'agisse du commerce, dans ses multiples manifestations et applications, du transport sous diverses formes ou des innombrables activités de prestations de tous genres fournies aux entreprises, aux autorités et aux particuliers.

Le secteur de la construction constitue tout spécialement un large terrain d'activités pour les P.M.E., soit pour la construction proprement dite, soit pour la gamme étendue de fournitures et de services dans le domaine des habitations et des bâtiments non résidentiels, de même d'ailleurs que pour un certain nombre d'activités de travaux publics.

Peu de domaines en réalité échappent à l'intervention des P.M.E., si ce n'est l'industrie de base dont les impératifs d'échelle, d'investissements, de mécanisation et de technologie requièrent des unités de plus grande dimension. Et encore, nombre de tâches peuvent être utilement confiées pour la sous-traitance à des P.M.E., tendance qui s'accroît d'ailleurs de plus en plus.

### III.6. Le rôle mobilisateur et multiplicateur des P.M.E. dans le développement rural

Il convient d'insister sur le rôle mobilisateur et multiplicateur que des initiatives de petites dimensions peuvent jouer dans le développement rural et dans le cadre de celui-ci, dans la valorisation des relations intersectorielles et dans l'édification d'un tissu économique diversifié et auto-générateur d'activités.

Une des caractéristiques du développement rural et son principal avantage sont qu'une des premières tâches est d'amener à utiliser d'une manière optimale tous les moyens disponibles sur place, tels que la main-d'oeuvre, les matières premières, les capitaux, les connaissances et l'expérience.

L'élément fondamental du développement rural est bien entendu l'agriculture, celle-ci étant prise dans un sens très large et comme secteur central d'entraînement d'autres secteurs industriels ou de services.

Une gamme extrêmement étendue d'activités doivent concourir à ce résultat : l'artisanat, le commerce, la petite industrie, les différents services liés à l'infrastructure, au transport, à l'entretien et la réparation des machines et équipements, etc...

Le développement de l'agriculture suppose en effet des infrastructures, des services, des activités artisanales et industrielles de soutien se situant aussi bien en amont qu'en aval des activités agricoles proprement dites.

En amont, se trouvent notamment la production des outils, machines et matériels nécessaires aux diverses activités agricoles ainsi que la fourniture de toute une série de produits et de services qui leur sont indispensables. En aval, se situe toute une chaîne d'activités de transport, de transfor-

mation, de conditionnement, d'entreposage, de conservation, de commercialisation des produits, intéressant à la fois l'agriculture proprement dite et les activités qui lui sont connexes. En outre, le développement agricole nécessite souvent la réalisation de toute une série de travaux, irrigation, drainage et création de puits, routes, hangars, entrepôts, installations de production et de distribution d'énergie, etc... Il suppose aussi l'exécution d'innombrables tâches d'entretien et de réparation.

En bref, il semble bien que dans le contexte du développement rural existe un nombre infini de possibilités d'action, directe ou en appui, pour les P.M.E., car le développement rural implique des activités industrielles utilisatrices et transformatrices de produits agricoles ou liés à l'agriculture, des petites entreprises industrielles ou artisanales de soutien du développement rural, ainsi qu'un système diversifié de services

Dans nombre de ces domaines, des formules de groupements, d'associations ou de coopératives peuvent contribuer à la création de P.M.E. auxquelles sont confiées l'exercice d'activités indispensables aux producteurs et à la communauté économique locale dans son ensemble.

Dans tous les projets de développement rural, il s'impose de porter une attention particulière au rôle approprié que peuvent jouer, d'une manière générale, les petites et moyennes entreprises. Ces entreprises peuvent en effet s'adapter avec toute la souplesse requise aux spécificités des conditions locales et faire un usage optimal de toutes les potentialités disponibles. Elles permettent, d'autre part, de répartir géographiquement les avantages du développement économique pour la population et empêchent, de cette façon, de rompre l'équilibre socio-économique de régions données, phénomène de rupture qui accompagne souvent l'implantation de grands complexes industriels. Par les effets "boule de neige" qu'elles entraînent, les P.M.E. peuvent être à la base d'un processus auto-généré de développement.

### III.7. Les P.M.E., ossature nécessaire du quadrillage économique

Si incontestablement une attention particulière doit être portée au rôle des P.M.E. dans le développement rural en tant que générateur privilégié d'un certain nombre d'effets de croissance, il est vrai également que le secteur des grandes entreprises industrielles et les centres urbains importants doivent eux aussi être mis à profit pour soutenir le développement des P.M.E.

Nombre d'activités de fabrication et de services en appui du secteur industriel gagnent souvent à être décentralisées et confiées à de petites unités, ce qui a pour avantage, d'une part, de multiplier et disperser les effets d'entraînement et, d'autre part, de lutter contre l'isolement économique dans lequel parfois se cantonnent les grandes entreprises.

Cet encouragement à associer les P.M.E. aux activités de ces dernières, en amont et en aval, peut constituer par ailleurs un incitant pour engager des activités artisanales à se développer en entreprises mieux structurées.

Les centres urbains de leur côté présentent de grandes potentialités pour le développement des P.M.E. Le problème, certes, est particulièrement difficile, sans doute plus difficile en fin de compte que le développement rural, en raison entre autres des concentrations considérables de populations à faible revenu et de la relative rareté des ressources locales à mettre en valeur. Les insuffisances du développement rural, qui ont lourdement contribué à l'exode vers les villes ont provoqué dans bien des cas une rupture entre le monde des campagnes et de l'agglomération urbaine.

Un quadrillage économique s'appuyant sur des petites entreprises pourrait contribuer au rééquilibrage indispensable, tirant profit à la fois des effets d'entraînement du pôle de croissance urbain et de la valorisation du potentiel rural.

X

X X

On peut sans doute résumer en quelques points essentiels l'action décisive que les P.M.E. peuvent jouer dans le développement :

- mobilisation diversifiée des ressources humaines
- valorisation des ressources locales
- création et élargissement du tissu économique
- épaulement des activités industrielles
- contribution essentielle dans le développement rural et dans l'immense domaine des services
- création d'emplois
- génération et diffusion de revenus
- participation directe des populations.

#### IV. CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DES P.M.E. DANS LES P.V.D.

##### IV.1. Un environnement porteur

Du rappel qui précède des nombreuses potentialités que présentent les P.M.E. pour soutenir, conforter, élargir et équilibrer le développement économique mais aussi du bref survol des caractéristiques et spécificités des P.M.E. au Chapitre II, il ressort que les P.M.E. sont extrêmement sensibles à un certain nombre d'éléments, positifs ou négatifs, susceptibles de favoriser leur éclosion et leur succès ou, au contraire, de contrarier, voire entraver, leur développement. Un environnement porteur, apte à libérer et encourager les forces dynamiques, à déclencher les initiatives, à baliser le chemin à parcourir pour les concrétiser, à soutenir leur progression, à intervenir avec souplesse sans contrainte inutile est une condition absolue si l'on veut faire jouer aux P.M.E. le rôle essentiel, voire décisif, qui peut être le leur dans le processus de développement.

La question n'est pas simple, on ne peut se le dissimuler. Tout d'abord, parce que, par sa nature même, le monde composite et mouvant des petites entreprises échappe pour une large part aux constructions théoriques de l'organisation et de la planification. Ensuite, parce que, alors que les P.M.E. ont besoin à coup sûr d'un appui multiforme, elles répugnent, congénitalement pourrait-on dire, à se sentir astreintes à des contraintes de nature administrative ou autres et à subir tout carcan quel qu'il soit. Ces constatations, pour se limiter à celles-ci, montrent déjà combien la marge d'action est délicate à déterminer et combien il importe de doser soigneusement les interventions.

Reconnaître cet état de choses ne peut être un aveu d'impuissance mais au contraire un stimulant pour s'efforcer, dans une approche réaliste, pragmatique et dénuée d'a priori conceptuels, d'identifier les axes essentiels propres à permettre de donner dans le concret une impulsion nouvelle au développement des P.M.E. dans les P.V.D. La préoccupation n'est pas neuve, certes, puisque depuis plusieurs décennies, l'intérêt pour le rôle des P.M.E. dans le développement des P.V.D. s'est constamment manifesté, nombre de travaux sur le sujet ont été élaborés et des efforts ont été



menés au niveau national et international en ce sens. Si des succès non négligeables et même considérables ont été obtenus, il n'en reste pas moins qu'un sentiment général, et exprimé d'ailleurs clairement dans pratiquement toutes les rencontres internationales récentes, où dialoguent les représentants des P.I. et des P.V.D., est qu'il est indispensable de trouver des moyens concrets pour passer à un stade plus avancé de valorisation plus systématique et plus généralisée des immenses potentialités que peuvent apporter les P.M.E. au développement des P.V.D.

Il ne peut être question, dans le cadre de cette réflexion préparatoire, de passer en revue les innombrables éléments de cette problématique, mais plutôt d'isoler quelques aspects qui pourraient paraître déterminants pour établir des bases concrètes et opérationnelles d'action, dans la ligne des objectifs et des méthodes de l'ONUDI et de susciter un débat ouvert et réaliste.

#### IV.2. Importance des structures socio-professionnelles

Il semble bien qu'un des éléments les plus déterminants d'un environnement propice aux P.M.E. soit l'existence et le dynamisme d'organisations socio-professionnelles constituées au plan local par les intéressés eux-mêmes. Si, comme rappelé plus haut, la P.M.E. est un "état d'esprit", il convient de laisser la spontanéité de l'association se développer d'elle-même, de l'encourager certes mais sans chercher à proposer des constructions toutes faites, ce qui apparaîtrait vite comme visant à imposer un carcan et bloquerait le processus. D'ailleurs, les formules d'association ou d'organisation sont très diverses et peuvent s'adapter aux conditions locales très variables d'un endroit à un autre. Dans certains cas, il s'agira de chambre de commerce ou d'industrie, dans d'autres de véritables organisations de type syndical, dans d'autres encore de mises en commun d'intérêts et de fonctions.

Sans vouloir considérer une transposition possible, voire souhaitable, il faut rappeler l'évolution constatée dans les pays européens dans l'économie desquels les P.M.E. jouent le rôle considérable que l'on sait. Les organisations professionnelles représentatives des entreprises de taille modeste, de l'artisanat, des professions indépendantes et des classes moyennes y ont connu progressivement un large développement, tout en

veillant jalousement à sauvegarder le caractère d'indépendance et de relations personnelles qui imprègne ce type d'activités. C'est également pour préserver de telles relations que beaucoup de petites et moyennes entreprises de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, des transports et du commerce ont créé des organisations coopératives, pour acquérir ensemble les moyens de gestion, de formation, de financement, d'investissement, d'assurance ou d'écoulement, en arrivant progressivement à constituer de grands réseaux de financement, de distribution ou d'assurance coopératives.

Quelles que soient les formules qui auront la préférence compte tenu du contexte local, une association au niveau local des agents économiques directement concernés par le développement économique présente, parmi ses nombreux avantages, celui de permettre une approche plus concrète tant sur le plan technique au sens large que sur le plan des relations socio-économiques. On pourrait rencontrer de la sorte nombre d'aspects particuliers du développement qui ne peuvent valablement être approchés que par ceux qui ont une pratique quotidienne de ces problèmes et sont de ce fait le mieux à même d'en apprécier les possibilités et d'en surmonter les difficultés.

Par ailleurs, en se structurant progressivement, de telles organisations ou associations de P.M.E. - notion qui, rappelons-le, comprend souvent également les activités artisanales et parfois aussi toute une gamme d'activités qui relèvent du concept des classes moyennes - peuvent peu à peu s'imposer comme des interlocuteurs sociaux au niveau national et local, jouant dès lors un rôle utile d'équilibre vis-à-vis des autres composantes du contexte socio-économique, pouvoirs publics et autres secteurs de la vie économique, comme c'est le cas dans plusieurs pays européens.

Il faut relever également l'intérêt de pouvoir greffer l'action des pouvoirs publics sur les structures professionnelles des P.M.E., celles-ci jouant le rôle de "courroies de transmission" et, avec un impact psychologique plus aisé que par l'intervention publique directe, mettant en oeuvre une série d'actions d'appui à l'intention des P.M.E.

#### IV.3. Le comportement des pouvoirs publics

Ceci nous amène à un autre aspect également déterminant de l'environnement propice aux P.M.E., à savoir le comportement des pouvoirs publics. Il convient d'utiliser cette expression car le rôle des pouvoirs publics est fait tout autant d'attitudes et de comportements, dont l'impact positif ou négatif peut être décisif dans la valorisation des potentialités des P.M.E. pour le développement, que d'actions et d'interventions relevant de la politique économique. Créer et entretenir un climat favorable à l'éclosion et à la croissance d'initiatives relevant aussi spécifiquement et directement de la motivation de l'individu n'est pas chose aussi aisée qu'il peut paraître. Un tel climat est fait de multiples facteurs, parfois fort subtils et maintes intentions officielles ou programmes d'appui au niveau des autorités nationales peuvent se trouver compromis par des agissements maladroits au niveau des représentants locaux de ces mêmes autorités. Les P.M.E., il faut le souligner avec insistance, ont besoin, peut-être avant tout, d'une atmosphère de confiance et d'encouragement moral, de se savoir appréciés dans leurs efforts, de rencontrer aide et compréhension de la part des agents publics qui leur sont proches, de ne pas se heurter à un climat de suspicion quant à leur réussite économique, de ne pas vivre dans un climat d'insécurité économique

Avant d'examiner quels peuvent être les axes d'action des pouvoirs publics à l'égard des P.M.E., sans doute n'est-il pas inutile de mettre l'accent sur les effets néfastes des mesures négatives, qui peuvent être extrêmement préjudiciables pour le développement des P.M.E., et d'autant plus dangereuses qu'elles sont parfois inspirées de considérations qui peuvent se justifier par des objectifs relevant de la politique globale. Il en est ainsi certainement des mesures qui pourraient être ressenties par les P.M.E. comme un interventionnisme de l'Etat, des exigences excessives sur le plan des formalités administratives de tous genres réclamées des P.M.E., des modifications apportées, surtout quand elles sont répétées fréquemment, à la législation et aux réglementations juridiques, financières et fiscales, et des "à coups", ruptures brutales ou changements imprévus, apportés aux circuits économiques, par exemple dans l'approvisionnement en matières ou équipements.

Les charges administratives en particulier constituent, selon une opinion de plus en plus répandue dans les divers pays et au niveau international, une entrave sérieuse au développement des P.M.E. Cette prise de conscience en est arrivée à ce point que dans nombre de pays tant industrialisés qu'en développement, des campagnes ont été déclenchées et des actions entreprises en vue de réduire et simplifier les charges administratives imposées aux P.M.E. et à l'artisanat, qui dans certains cas peuvent être considérées comme de véritables tracasseries administratives et pèsent considérablement sur la gestion de ces types d'entreprises qui doivent y consacrer du temps et des coûts disproportionnés par rapport à leurs moyens. Ici encore, la distance peut être considérable entre les intentions manifestées par les autorités et leur traduction concrète sur le terrain par les administrations.

Longue est la liste des domaines qui ont été proposés à l'action des pouvoirs publics pour appuyer le développement des P.M.E., que ce soit pour lever ou atténuer les freins et les obstacles qui les affectent ou pour innover par des interventions spécifiques à leur égard. De nombreux travaux, certains fort fouillés, ont été établis à ce sujet.

Il apparaît que, eu égard à la nature même et à la spécificité des P.M.E., dans bien des domaines l'appui des pouvoirs publics aux P.M.E. devrait consister en un épaulement quasi "personnalisé". Individualistes, dispersées, absorbées pratiquement exclusivement par les tâches multiples de l'activité productive<sup>et</sup> de la gestion, les P.M.E. réclament en quelque sorte d'être "prises par la main", de préférence par ceux qui les connaissent bien et connaissent leurs problèmes, d'où l'importance de se greffer sur leurs structures socio-professionnelles, même si elles sont encore embryonnaires, et, élément non négligeable, de confier cette fonction délicate à des fonctionnaires disposant de l'ouverture d'esprit indispensable, doublée, autant que faire se peut, d'une formation appropriée.

Tel devrait être, semble-t-il, le fil conducteur de l'action des pouvoirs publics à l'égard des P.M.E., aller vers elles plutôt que d'attendre qu'elles-mêmes viennent vers eux. Ceci dit, il ne paraît pas souhaitable que les pouvoirs publics s'engagent dans la voie de fournir directement services et installations; pour les diverses raisons évoquées plus haut,

leur rôle devrait être plutôt d'orienter, d'appuyer et de coordonner l'action des divers organismes des structures socio-professionnelles, au besoin de susciter la mise sur pied de certains de ces organismes. Leur rôle devrait être aussi d'aider les structures privées au niveau local à se faire, en utilisant à cette fin des méthodes d'analyses simples et accessibles aux intéressés directs, une idée aussi précise que possible de leurs potentialités, de leurs besoins et des moyens les plus appropriés pour les rencontrer.

#### IV.4. Les infrastructures

Dans le cadre de l'action des pouvoirs publics, une attention toute spéciale doit être portée aux infrastructures.

Le premier aspect qui vient en général à l'esprit à ce sujet concerne les locaux et la fourniture de services publics tels que l'électricité, l'eau et le téléphone. Il faut observer cependant que si les entreprises moyennes dépendent souvent comme les grandes entreprises des équipements collectifs et des bâtiments industriels, les petites entreprises et les activités artisanales s'adaptent plus facilement aux situations existantes pour les sites et bâtiments, voire pour l'énergie, s'installant dans les petites villes et les villages. Un des handicaps essentiels dont elles souffrent est par contre souvent constitué par les insuffisances du réseau de transports qui compromettent parfois gravement leur approvisionnement et l'acheminement de leurs produits ainsi que des infrastructures et équipements d'entreposage, de conservation et de conditionnement. Plusieurs consultations de l'ONUDI ont donné l'occasion aux représentants des P.V.D. de décrire nombre de situations concrètes fort préoccupantes à cet égard. Il est clair que bien des activités économiques ne peuvent être effectuées dans des conditions satisfaisantes que dans la mesure où la totalité du circuit économique en amont et en aval fonctionne de manière adéquate et que l'absence ou la défaillance d'un maillon de la chaîne économique rend souvent inefficients les efforts accomplis, suscite le découragement et provoque à terme la cessation d'activités qu'il a été parfois fort difficile et fort onéreux de mettre en place. A quoi servent les efforts si telle matière, telle pièce ou tel équipement ne peut être acheminé au moment voulu ou si la production, faute de circuit d'acheminement régulier, vient à se détériorer et à se détruire. Dans le même contexte, on ne saurait trop souligner également les impératifs de l'entretien et de la maintenance, opérations pour lesquelles bien souvent les P.M.E. sont tributaires de services publics ou privés extérieurs.

Les infrastructures par ailleurs peuvent dans certains cas constituer pour certaines P.M.E. de véritables seuils, leur présence étant parfois des conditions incontournables de constitution ou de survie. Les économies externes qu'elles présentent pour les P.M.E. peuvent être décisives sur le plan de la rentabilité minimale. D'une manière plus générale, il n'est guère besoin de souligner l'effet d'entraînement que la réalisation de certaines infrastructures, spécialement dans le domaine des voies de communication, peut exercer dans l'éclosion et le développement d'activités économiques dans certaines régions, comme l'ont montré nombre d'expériences tant dans les pays industrialisés que dans les P.V.D.

#### IV.5. Nécessité d'identifier concrètement les freins et les obstacles

Les diverses analyses s'accordent pour estimer que les principaux handicaps des P.M.E. dans les P.V.D. se situent dans

- les difficultés de financement, capital initial ou fonds de roulement
- les déficiences en ce qui concerne la gestion, et
- les insuffisances pour ce qui est des compétences en affaires et des connaissances techniques et administratives.

Sont citées en outre parfois des difficultés particulières pour obtenir la main-d'oeuvre qualifiée nécessaire, pour la commercialisation des produits et pour adapter ceux-ci aux normes et aux exigences de qualité.

Dans le contexte du développement, ces problèmes sont cruciaux et complexes et de vastes efforts ont été accomplis à cet égard dans les P.V.D., les institutions internationales et les pays industrialisés dans le cadre de leurs actions de coopération. Il appartiendrait aux représentants des P.V.D. de proposer une évaluation objective de leurs résultats et des difficultés concrètes rencontrées pour leur concrétisation au plan local.

La première Consultation de l'ONUDI sur les P.M.E. pourrait utilement être axée sur cette approche pragmatique de la question, à partir peut-être d'un questionnaire relativement simple qui devrait permettre d'identifier concrètement les problèmes qui se posent ainsi que, autant que faire se peut, les raisons précises pour lesquelles les efforts ne donnent pas les résultats escomptés, afin de rechercher, sur la base de l'analyse d'expériences positives, les moyens et les méthodes les plus efficaces.

En ce qui concerne l'accès au financement, l'attention devrait être portée à la manière dont les petits entrepreneurs peuvent avoir réellement et directement accès, à leur niveau, aux réseaux financiers publics et privés. Il paraît essentiel de proposer aux petits entrepreneurs des circuits à taille humaine, locaux ou régionaux, entre les sources de financement, les épargnants et les entreprises au lieu de les contraindre à avoir recours à des institutions anonymes et éloignées.

L'existence d'une ossature de soutien logistique combinant les initiatives des structures socio-professionnelles et celles du secteur public, aisément accessible et dotée d'une grande capacité d'adaptation à l'extrême diversité des besoins des P.M.E. est une condition soulignée unanimement avec insistance. Outre les nombreux services, conseils et appuis qu'elle doit être à même de procurer aux petits entrepreneurs dans d'innombrables domaines mais tout particulièrement dans l'identification et la préparation des projets, la gestion, la formation, l'étude et les possibilités d'association et de groupement, elle devrait jouer un rôle moteur de promotion et d'animation locales insufflant un climat de dynamisme et de confiance propice à encourager la volonté d'"entreprendre".

#### IV.6. Encourager des auto-analyses locales simples

Aussi paraît-il indispensable de ne pas se borner dans les P.V.D. à l'élaboration et la mise en place de plans ou de programmes de développement globaux mais de veiller à ce que ceux-ci viennent en appui des programmes de développement locaux, autant que possible élaborés par les divers opérateurs économiques de la région concernée.

A ce sujet, des initiatives pourraient sans doute utilement être encouragées et soutenues par l'ONUDI qui pourrait proposer des schémas simples qui permettent aux intéressés locaux d'élaborer des études régionales (auto-analyses locales) aussi peu compliquées que possible qui dresseraient un inventaire des potentialités existantes et susceptibles d'être développées, tant sur le plan des ressources humaines que des ressources naturelles, et des divers facteurs économiques intervenant ainsi que des interrelations entre les divers types d'activités. Une approche de ce genre a été proposée ces dernières années au niveau de la Communauté économique européenne par l'Union des Confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (U.N.I.C.E.).

La meilleure connaissance de la base économique locale qui découlerait de telles analyses pourrait servir à éveiller des initiatives et à susciter des rapprochements entre P.M.E., ainsi d'ailleurs qu'à déterminer et à orienter les appuis et les incitations à apporter.

Eile pourrait être utile également pour juger de l'opportunité de faire porter des efforts particuliers pour soutenir le processus de développement des P.M.E. en recourant à la constitution d'flots de P.M.E. à partir desquels pourraient se développer des effets "boule de neige".

Il serait certainement possible de s'inspirer à cet égard d'un certain nombre de recherches et d'expériences qui ont été menées dans le cadre de l'analyse régionale en particulier sur le rôle des pôles de croissance et les effets d'entraînement qu'ils induisent. L'élaboration de telles études régionales simples pourrait permettre de poursuivre un double but: d'une part, faire prendre conscience au niveau local des possibilités et conditions de développement à partir de quelques données essentielles et, d'autre part, d'amorcer ou de renforcer une coopération locale entre les diverses catégories d'opérateurs intervenant dans le développement. La mise sur pied d'une telle étude implique en effet de constituer en quelque sorte une cellule de réflexion et de réunir à cette fin les représentants de toutes les structures locales, organisations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie, associations commerciales, sociétés de financement, institutions bancaires, institutions de formation et pouvoirs publics locaux.

Il serait en outre fort utile d'associer à ces études régionales les potentiels de recherche et de connaissances existant dans les universités et instituts d'enseignement de la région, offrant en quelque sorte une finalisation concrète et un champ d'expérimentation à leurs travaux théoriques.



V. CONDITIONS ET POSSIBILITES DE COOPERATION ENTRE P.M.E. DES PAYS INDUSTRIALISES ET DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Il est inconstable qu'un courant de coopération allant en s'élargissant entre P.M.E. des pays industrialisés et des pays en développement serait bénéfique à la fois pour le développement des P.V.D. et pour l'économie mondiale dans son ensemble.

Il présente un certain nombre d'avantages dont le moindre n'est pas de développer entre P.M.E. des P.V.D. et des P.I. une connaissance réciproque de leurs problèmes, un échange d'expériences et une prise de conscience d'une certaine similitude de situation, en dépit des différences profondes quant au contexte dans lequel elles se situent. Prise de conscience également du large champ d'activités qui pourraient s'offrir aux P.M.E. par une meilleure exploitation de leurs complémentarités et de leurs potentialités à l'avantage des unes et des autres.

Force est de constater cependant que beaucoup reste à faire pour ouvrir davantage l'univers des P.M.E. à la coopération internationale. Une première raison en est que, dans les pays industrialisés, les P.M.E., la plupart d'entre elles en tout cas, opèrent pour l'essentiel, voire pour la totalité, de leurs activités dans le contexte local ou régional, ou au-delà des frontières dans un rayon géographique relativement restreint.

Une seconde raison réside dans la nature même des activités des P.M.E., lesquelles ne se prêtent pas toujours, à première vue en tout cas, pour nombre d'entre elles, à des relations économiques avec des P.M.E. des pays en développement.

Il conviendrait donc, dans une première phase, d'identifier les types d'activités relevant des P.M.E. qui pourraient donner lieu à des opérations économiques avec les P.M.E. des P.V.D., aux avantages respectifs des deux parties. Pas mal de possibilités restent encore à découvrir et à explorer à cet égard, comme de récentes consultations de l'ONUDI l'on fait apparaître.

Il existe, plus qu'on ne le pense généralement, des opportunités d'exploitation de complémentarités qui méritent d'être signalées à l'attention et de recevoir les encouragements appropriés.

Mais, et il faut insister sur ce point, les informations sur les opportunités de coopération ne peuvent suffire pour amorcer la réalisation des opérations car, même si les P.M.E. sont convaincues des perspectives réelles qui s'offrent, la somme des démarches et des efforts administratifs et autres à accomplir est telle qu'elle dépasse souvent les capacités de la petite entreprise.

La diffusion des informations elle-même ne peut être seulement passive : la nécessité de mettre en place les canaux d'information adaptés aux P.M.E. s'impose et constitue une tâche à laquelle les structures socio-professionnelles de part et d'autre devraient porter la plus grande attention. Quant aux diverses étapes de la réalisation, elles réclament une guidance et une assistance patientes et continues de la P.M.E., aussi bien dans le pays en développement que dans le pays développé. Ici encore, "prendre en mains" la P.M.E. constitue, on ne le soulignera jamais assez, un impératif si l'on veut amener celle-ci à mener à bien la concrétisation de l'opération, et ce, aux divers et nombreux paliers du processus. A qui s'adresser pour être informé des démarches administratives à accomplir, comment concevoir des projets, préciser les termes de l'accord, définir les conditions de la réalisation, quelles garanties obtenir ... voici quelques unes des innombrables questions auxquelles la P.M.E. laissée à ses propres moyens risque de renoncer bien vite à répondre. Pour se limiter à cet aspect, il est rare qu'une P.M.E. dispose des moyens financiers et des possibilités en personnel qualifié pour effectuer sur place les missions exploratoires qui seraient nécessaires à la définition du projet. L'informer concrètement et rapidement sur les divers aspects qui la préoccupent et, surtout, lui prodiguer un véritable accompagnement, constant et attentif, sont bien souvent les conditions indispensables pour la réussite d'un projet de coopération entre P.M.E. C'est dans ce sens résolument pragmatique que devrait s'orienter l'action des pouvoirs publics nationaux et des institutions internationales.

A côté de la coopération économique et commerciale proprement dite, de vastes possibilités de coopération entre P.M.E. des pays industrialisés et des pays en développement existent dans les domaines de la formation et des transferts de connaissances et de techniques, coopération qui peut être liée à la première mais qui peut aussi se développer en tant que telle. Dans le domaine de la formation, d'importants efforts sont menés par les pays industrialisés et les institutions internationales. Il importe de souligner à ce sujet l'importance, en ce qui concerne les P.M.E., d'un type de formation concrète qui sans doute serait accompli plus efficacement entre homologues, sur le terrain, que par la formation théorique et ceci tant pour ce qui concerne la gestion que les procédés techniques et l'organisation de l'entreprise.

De même, le transfert des connaissances et des techniques, lesquelles, dans les P.M.E., relèvent davantage dans bien des cas du savoir-faire et de l'aptitude à tirer parti habilement des ressources disponibles et de contourner les contraintes par la souplesse et l'ingéniosité, gagnerait à être concrétisé par des rencontres personnelles entre homologues.

Amorcés par des relations entre responsables des organisations socio-professionnelles, des contacts directs entre dirigeants des P.M.E. mais aussi entre personnels de divers niveaux devraient être systématisés. Se situant à l'échelle des petites entreprises "à taille humaine", ils ne manqueraient pas de générer des courants de compréhension et de solidarité.

Le développement de la coopération entre P.M.E. des pays industrialisés et des P.V.D. constitue un enjeu considérable, à la fois par son importance pour le développement économique des P.V.D. et par la dimension humaine qu'il revêt.

Il mérite, pour la mise au point des formules adéquates, des efforts d'imagination et de pragmatisme de la part des institutions internationales et des Gouvernements.